

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2021 et Programme décennal d'immobilisations 2021-2030

Roger Lachance
Service de l'environnement
Date : 24 novembre 2020

Liste des acronymes

- AO : Appel d'offres
- A.P. : Année-personne
- ASPC : Agence de santé publique du Canada
- CDN-NDG : Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce
- CEAEQ : Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec
- CESH : Complexe environnemental de Saint-Michel
- CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
- CCN : Conseil canadien des normes
- CRD : Résidus de construction, rénovation et démolition
- CUU: contenant à usage unique
- C.T. : Collecte transport
- CTMO : Centres de traitement des matières organiques
- DA : Directeurs d'arrondissement
- DEP : Division de l'eau potable
- DRSP: Direction régionale de la santé publique
- EBI : Entreprise de recyclage et gestion des matières recyclables
- ECCC : Environnement et Changement climatique Canada
- GDC : Gestion demandes citoyens
- GMR : Gestion des matières résiduelles
- H₂S : Sulfure d'hydrogène
- ISÉ : Information, sensibilisation et éducation

Liste des acronymes

- ISO : Organisation internationale de normalisation
- MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- MELCC : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- MTQ : Ministère des Transports du Québec
- NOX : Oxyde d'azote
- PDGMR : Plan de gestion des matières résiduelles
- RCG : Règlement du conseil d'agglomération
- REP : Responsabilité élargie des producteurs
- RNSPA : Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique
- RSC : Rebutés Solides Canadiens (Groupe Tiru)
- RSMA : Réseau de suivi du milieu aquatique
- RSQA : Réseau de surveillance de la qualité de l'air
- SAM : Système alimentaire montréalais
- SE : Service de l'Environnement
- SGPI : Service de la gestion et planification immobilière
- SIGMR : Système d'information de Gestion des matières résiduelles
- SIVT : Service des infrastructures, de la voirie et des transports
- SPO : Service de la performance organisationnelle
- STI : Systèmes de transport intelligents
- VG : Vérificateur général

Mission

- Améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal par la sensibilisation de la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle du milieu physique en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.
- Assumer auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développer, à ce titre, des politiques, des programmes et plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

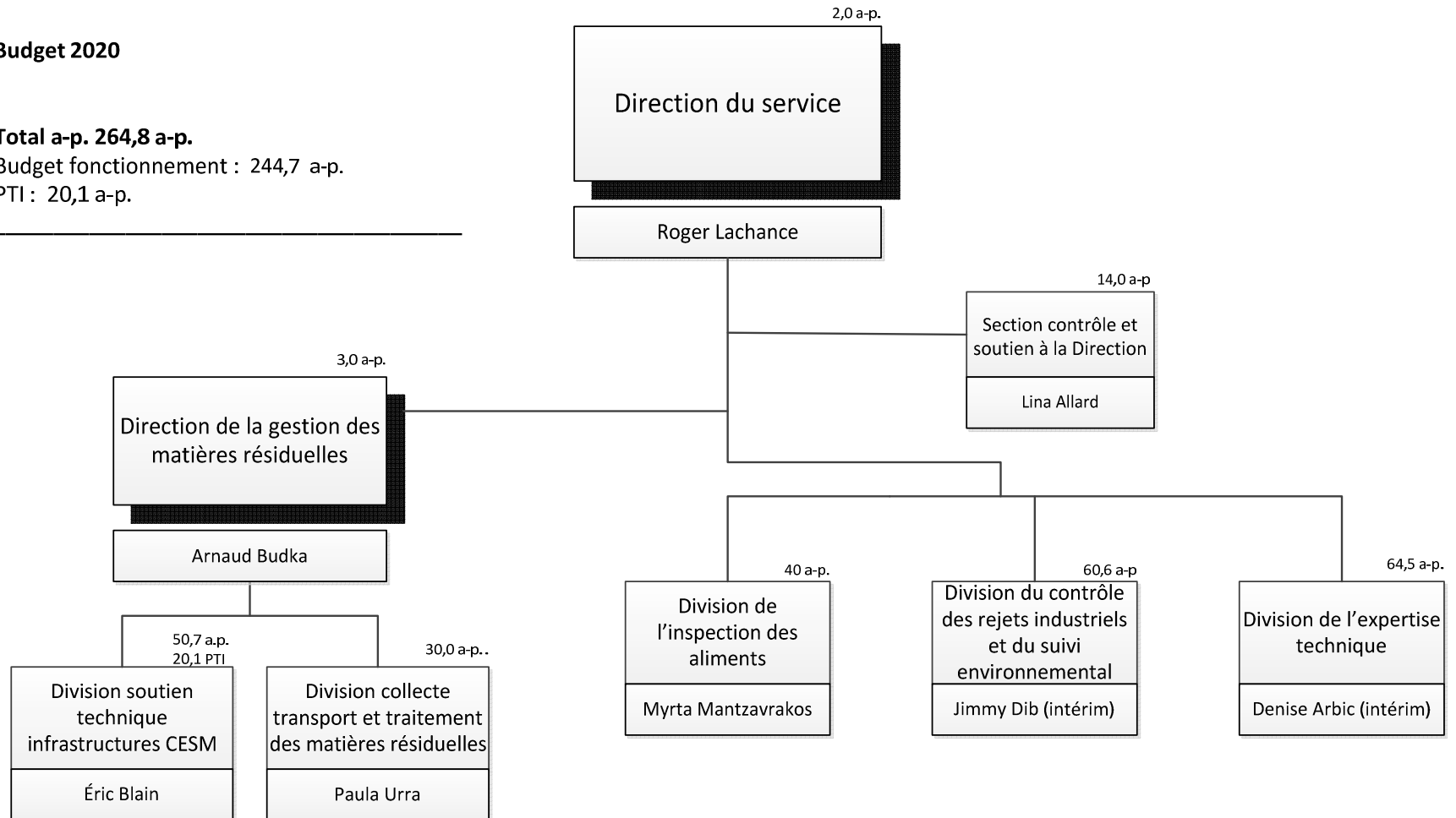
Organigramme 2020

Budget 2020

Total a-p. 264,8 a-p.

Budget fonctionnement : 244,7 a-p.

PTI : 20,1 a-p.

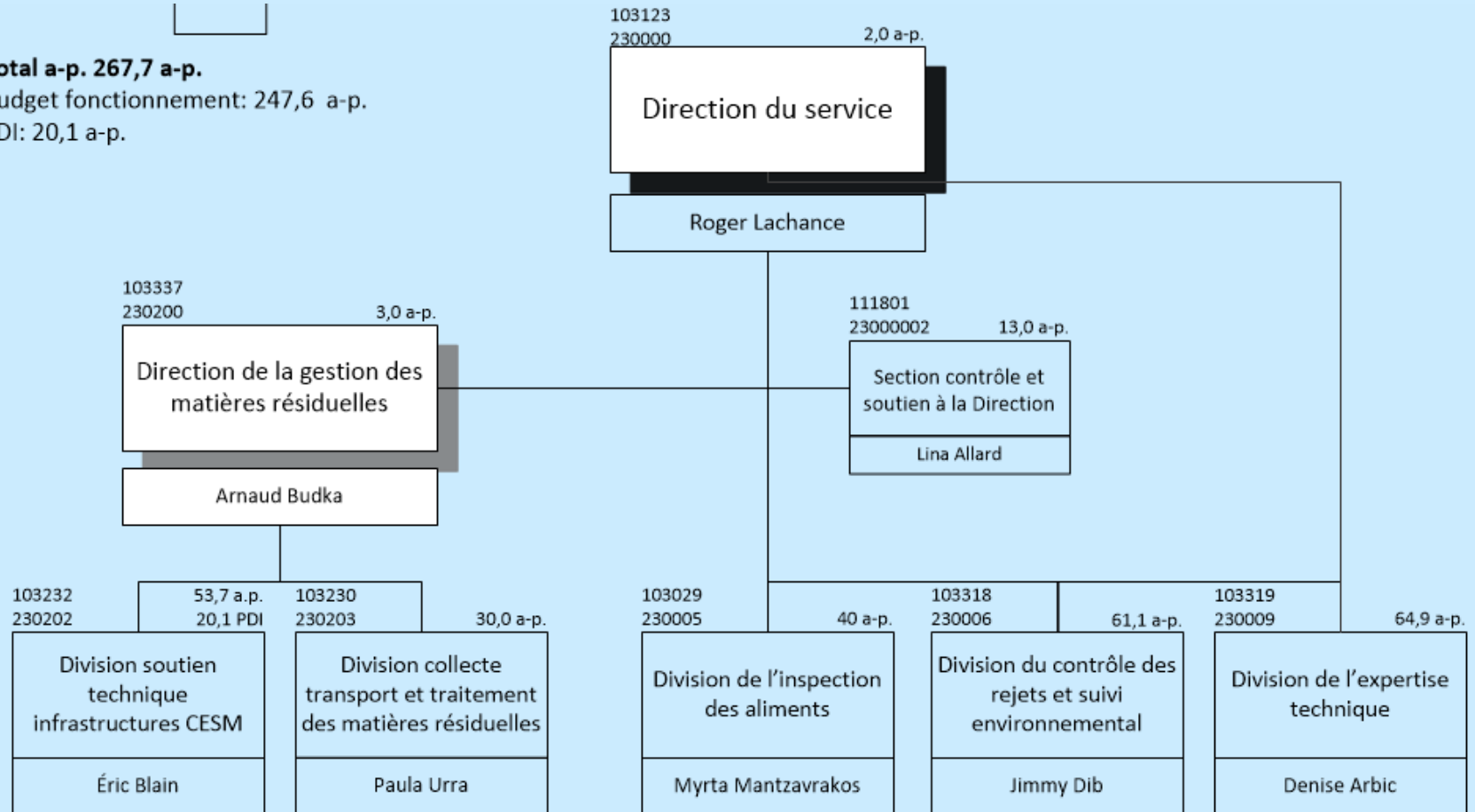


Organigramme 2021

Total a-p. 267,7 a-p.

Budget fonctionnement: 247,6 a-p.

PDI: 20,1 a-p.



Faits saillants 2020 et impacts

Sans surprise, la COVID-19 a eu un impact important sur les activités du Service de l'environnement, qu'elles fassent partie ou non des services essentiels à maintenir. La capacité d'adaptation des équipes, fortement sollicitée, a permis d'apporter une contribution parfois différente de son rôle traditionnel, tout en poursuivant la réalisation de projets majeurs et innovants visant à participer à la transition écologique de l'agglomération de Montréal.

- Défi continu pour le maintien des activités de collecte, de transport et de traitement de l'ensemble des matières résiduelles. Communications régulières et soutien aux entreprises. Intégration de mesures sanitaires et de procédures de contrôle dans les activités des écocentres. Montréal - seule municipalité du Québec ayant offert, sans arrêt, ce service aux citoyens.
- Processus de vente de l'actif de l'entreprise Rebutis solides canadiens (RSC) placée sous la *Loi des arrangements avec ses créanciers et compagnies* au début de l'année 2020: options aux contrats liant la Ville à l'entreprise mises en place. Maintien de la collecte et du tri des matières recyclables, incluant le nouveau centre de tri situé dans l'arrondissement de Lachine. Transition est en cours avec le nouvel exploitant.
- Plan de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 adopté. Plan ambitieux visant à atteindre le zéro déchet d'ici 2030. Actions déjà en cours: tenue prochaine d'une consultation publique sur le gaspillage alimentaire, préparation d'un encadrement réglementaire visant la réduction à la source des matières résiduelles, comme les contenants à usage unique. Tiendra compte des impacts de la pandémie sur les secteurs concernés.

Faits saillants 2020 et impacts (suite)

- Autres gestes concrets et importants visant la récupération des matières organiques:
 - Construction du centre de compostage de Saint-Laurent débutée. Conception du centre de biométhanisation de Montréal-Est bien avancé;
 - Planification et besoins en infrastructures analysés menant au report du projet de centre de compostage de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles au-delà de 2030;
 - Contrats de traitement des matières organiques ont été renouvelés jusqu'à la mise en service des infrastructures prévues. Intégration de la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus dans les contrats de collecte octroyés.
- Projets visant la maîtrise du passif environnemental de l'agglomération terminés ou lancés :
 - Construction et mise en service d'une usine de traitement des eaux souterraines, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, avec un mur-écran qui bloque l'écoulement de contaminants vers le fleuve seront terminées d'ici la fin de 2020. Gagnant du prix des collectivités durables décerné par la fédération canadienne des municipalités;
 - Conception de l'usine de traitement du lixiviat au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) achevée. Construction en cours.
- Mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte, de transport et de traitement concrétisée par l'octroi d'un premier bloc de contrats totalisant plus de 170 M\$. Baisse de 10 % des coûts d'élimination.

Faits saillants 2020 et impacts (suite)

- Malgré le ralentissement provoqué par la COVID-19, le Service de l'environnement a été actif pour faire respecter les normes de qualité de l'air et de l'eau. À la mi-septembre :
 - 215 permis et autorisations délivrés pour différents travaux et activités;
 - 31 poursuites ou constats d'infraction déposés en cour contre des personnes morales pour non-respect des normes environnementales applicables;
 - Près de 1 024 plaintes traitées;
 - Rapport spécifique sur l'évolution de la qualité de l'air pendant les mois de pause et de réduction des activités attribuables à la pandémie produit.
- Entente bonifiée d'une durée de 3 ans renouvelée, pour l'inspection des aliments, avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Contributions additionnelles de l'unité dans le contexte difficile pour une partie des établissements touchés par la pandémie: appui au centre d'appel créé par le Service de développement économique en soutien aux commerces; collecte d'informations pour la CNESST face au respect des directives sanitaires.
- Soutien de la Division de l'expertise technique par la réalisation des analyses des échantillons d'eau potable, des eaux usées, d'air et d'aliments à la réalisation des mandats des autres unités et le maintien de certains services essentiels.

Budget de fonctionnement 2021

Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2020
- Indicateurs REMC
- Indicateurs du service ou de l'organisme
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2020
- Objectifs 2021
- Budget 2021
 - Revenus et dépenses par compétences
 - Principaux écarts 2021 vs 2020
 - Revenus et dépenses par objets
 - Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts
 - Dépenses par catégories d'emplois
 - Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Période de questions

Objectifs et réalisations 2020

Gestion des matières résiduelles

Mettre en œuvre le PDGMR 2020-2025 qui priorisera la réduction à la source et l'augmentation de la récupération des matières organiques et la mobilisation des parties prenantes, notamment;

Le PDGMR a été adopté par le conseil d'agglomération le 27 août 2020

Déploiement de la phase 1 de la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus ainsi que dans les écoles.

- Actuellement 66 écoles sont desservies dont 22 suivies à l'intérieur du projet pilote.
- Planification des projets pilotes dans quatre arrondissements (Saint-Laurent, Le Sud Ouest, Ville-Marie, Rosemont La Petite Patrie), mais report de leur mise en opération en 2021 pour faire face aux enjeux engendrés par la pandémie (difficultés de mener les actions d'information, sensibilisation, éducation requises)

Mise en place d'un encadrement réglementaire incitant à la réduction à la source des matières résiduelles générées ciblant, en priorité, les contenants à usage unique (CUU), la gestion des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries.

- Encadrement réglementaire relatif aux CUU en planification
- Matières organiques générées par les épiceries : stratégie en planification en cohérence avec la stratégie de valorisation des matières organiques annoncée par le MELCC (6 juillet 2020)

Poursuite des efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire des commerces.

- Consultations publiques seront lancées en décembre 2020

Objectifs et réalisations 2020

Gestion des matières résiduelles

Mettre en œuvre le PDGMR 2020-2025 qui priorisera la réduction à la source et l'augmentation de la récupération des matières organiques et la mobilisation des parties prenantes, notamment;

Mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES).

• Exigence du dépôt d'un plan de réduction des émissions de GES ou d'éco-efficacité et de suivi des indicateurs de performance associés pouvant inclure :

L'utilisation progressive de carburants ou d'énergies alternatives

Des éléments de contribution à la lutte contre la pollution de l'air, le bruit et les vibrations

Des éléments d'innovation :

L'analyse de données reliées à l'environnement pour l'optimisation des opérations

Des activités de formation, éducation et information des employés ou partenaires

Ou toute autre initiative pertinente.

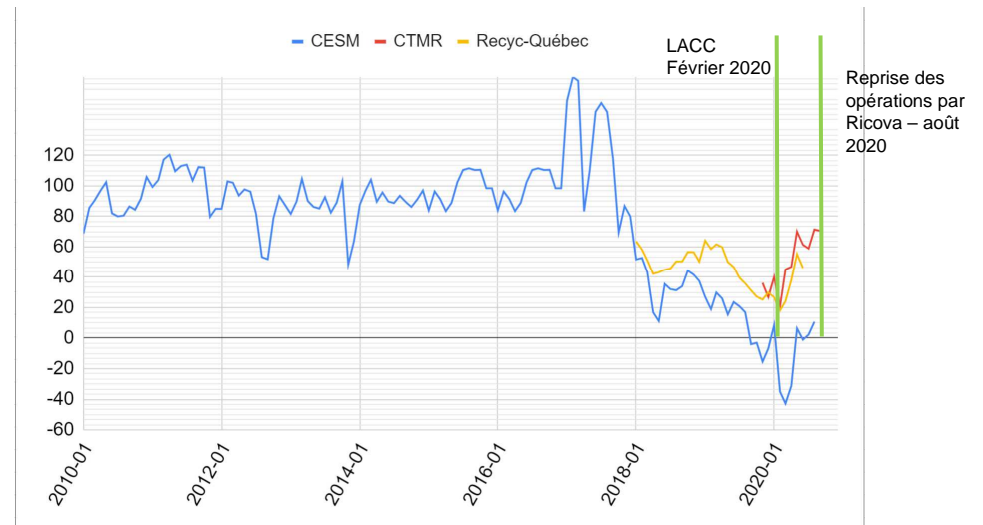
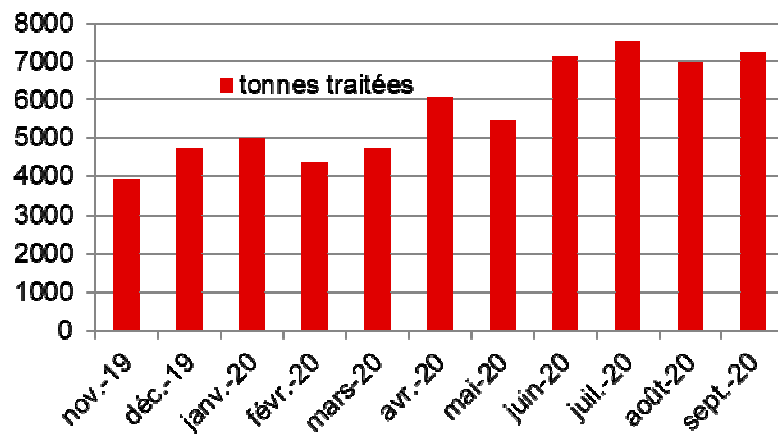
- Pilote d'espacement des collectes (ordures ménagères) en planification

Objectifs et réalisations 2020

Gestion des matières recyclables

- Maintien des opérations dans un contexte de faillite et de pandémie
- Investissements prévus au centre de tri de Saint Michel non réalisés par l'entrepreneur en faillite : qualité des matières triées dégradée et impact budgétaire (compensation de la perte occasionnée par la vente des matières dans un contexte de crise)
- Absence de réception provisoire du CTMR Lachine du fait de performance non atteinte et impact budgétaire associé (compensation de la perte occasionnée par la vente des matières dans un contexte de crise)
- Hausse du marché des matières recyclables contextuelle au contexte de pandémie et reprise en main des opérations suite à la cession des contrats de RSC qui réduise l'impact annuel total

Tonnes traitées mensuellement – CTMR Lachine



Objectifs et réalisations 2020 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Mise en opération l'usine de traitement du lixiviat au CESM et l'usine de traitement des eaux souterraines au PEPSC.

- CESM - La conception a été terminée et les travaux sont débutés depuis le mois d'août pour l'usine de traitement du lixiviat. La réception provisoire est prévue pour juillet 2021
- PEPSC - Les travaux de l'écran, du système de pompage des eaux souterraines et de l'usine de traitement des eaux sont complétés au PEPSC. Le contrat d'opération a été octroyé en août 2020. Le projet a reçu le prix d'excellence (sites contaminés) de la Fédération canadienne des municipalités

Révision de l'ensemble de la chaîne de valeur des écocentres afin de faire face aux enjeux du marché du transport, d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts et planifier les prochaines infrastructures et les services.

- Maintien du changement des modalités d'exploitation dans deux écocentres pour faire face aux enjeux du marché de fourniture et de transport des conteneurs
- Écocentres maintenus ouverts durant toute la période de pandémie (Montréal est la seule municipalité à avoir été en mesure d'assurer l'ouverture des écocentres) avec adaptation des opérations pour assurer le maintien en tout temps des conditions de santé/sécurité adéquates au regard de la pandémie. Information sur le temps d'attente maintenant en ligne.

Obtention de la certification ISO 45001 - Santé et sécurité au travail au CESM.

- Certification prévue au 1er trimestre 2021

Objectifs et réalisations 2020 (suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

Planification et déploiement des infrastructures de traitement requise pour l'atteinte des objectifs du PDGMR (CTMO, CTMR) : voir section PDI

Révision de l'encadrement réglementaire sur la distribution de circulaires.

- Analyse des recommandations des consultations tenues par la commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les parcs en cours.

Évaluation du projet-pilote pour tester une application informatique permettant un suivi en temps réel des autorisations de déverser permettant d'éliminer l'utilisation de billets papier.

- Projet pilote d'autorisations électroniques avec les entrepreneurs (CDN-NDG, Derichebourg et EBI) et les activités réalisées en régie - terminé (printemps/été 2020)
- Processus d'AO public pour la solution permanente de gestion des autorisations de déverser électroniques - automne 2020
- Mise en service de l'application et déploiement progressif à tous les territoires 2021 - 2023 en coordination avec la stratégie de renouvellement des AO de collecte/transport
- Envoi progressif des données GPS de tous les contrats de collecte/transport sur l'API Ville **2021-2023**

Objectifs et réalisations 2020 (suite)

Qualité de l'air, de l'eau et du milieu aquatique

Réaliser des travaux conjoints avec la Direction régionale de la santé publique (DRSP) quant à la mise à jour des études sur la santé respiratoire dans l'est de Montréal et sur la revue, si requise, du nombre de stations de mesure sur la qualité de l'air nécessaire.

- Réunion de démarrage effectuée en début d'année. Retard dans la réalisation, la DRSP étant mobilisée pour la pandémie. Reprise des travaux à l'automne.

Réviser les règlements sur les émissions de contaminants dans l'air entre autres sur la cuisson au bois.

- Report des consultations publiques avec la CMM en raison de la pandémie, élaboration d'un programme d'aide intégré dans le plan de relance économique.

Mise en place et remplacement d'analyseurs dans certaines stations du RSQA.

- Station 55 (12400 rue Wilfrid- Ouellette): ajout d'analyseurs (H2S, particules ultrafines) ainsi qu'à la station 25 (coin avenue Haig et rue Notre-Dame Est), (O3, NO2).

Réviser les règlements sur les rejets dans l'eau.

- Tarification des eaux usées: travail préliminaire de révision.
- Pour les raccordements inversés, validation des correctifs effectués en cours sur 8 réseaux.

Objectifs et réalisations 2020 (suite)

Inspection des aliments et laboratoires

Renouveler et bonifier l'entente avec le MAPAQ et réaliser les engagements prévus.

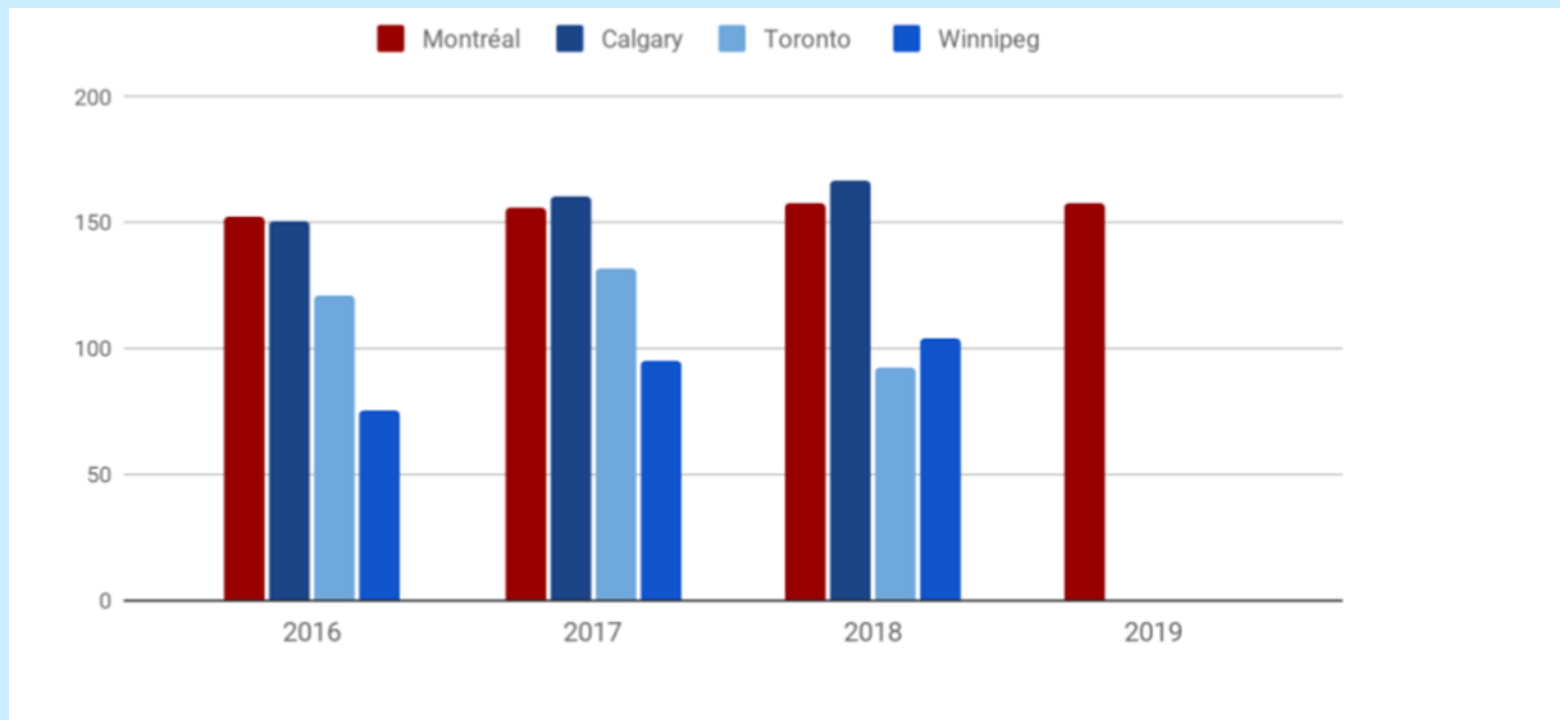
- Renouvellement sur 3 ans de l'entente Ville - MAPAQ complété avec succès le 20 février 2020. Cette entente comprend une indexation financière de 2% par année. Reconnaissance de la qualité du travail de la Ville.

Effectuer la mise en place des recommandations de la firme externe du réaménagement du laboratoire de microbiologie pour répondre à la non-conformité de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

- Le choix de l'entrepreneur général a été arrêté et le réaménagement du laboratoire de microbiologie débutera en janvier 2021.

Indicateurs REMC

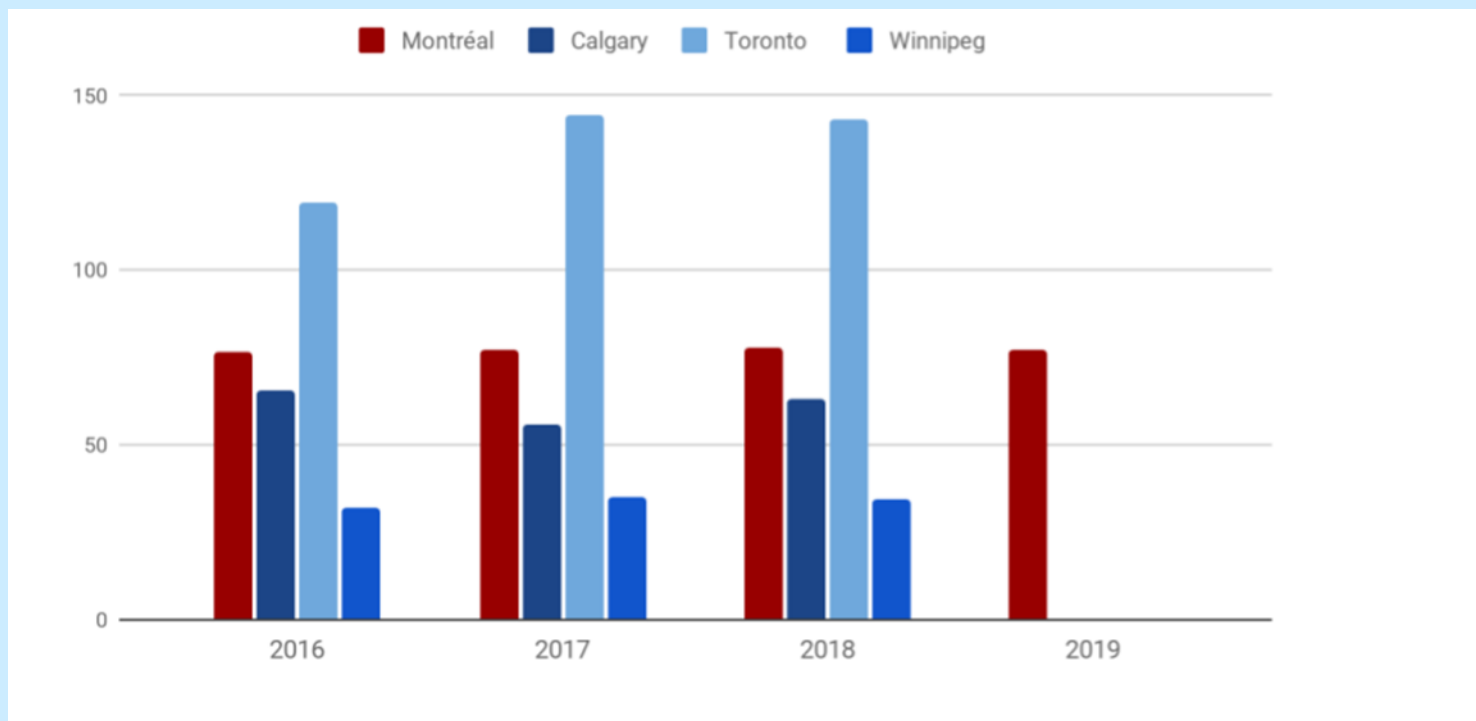
Coût total pour la collecte des ordures ménagères en bordure de rue par tonne



Stabilité de l'indicateur (légère baisse de 0,1 % entre 2018 et 2019).

Indicateurs REMC

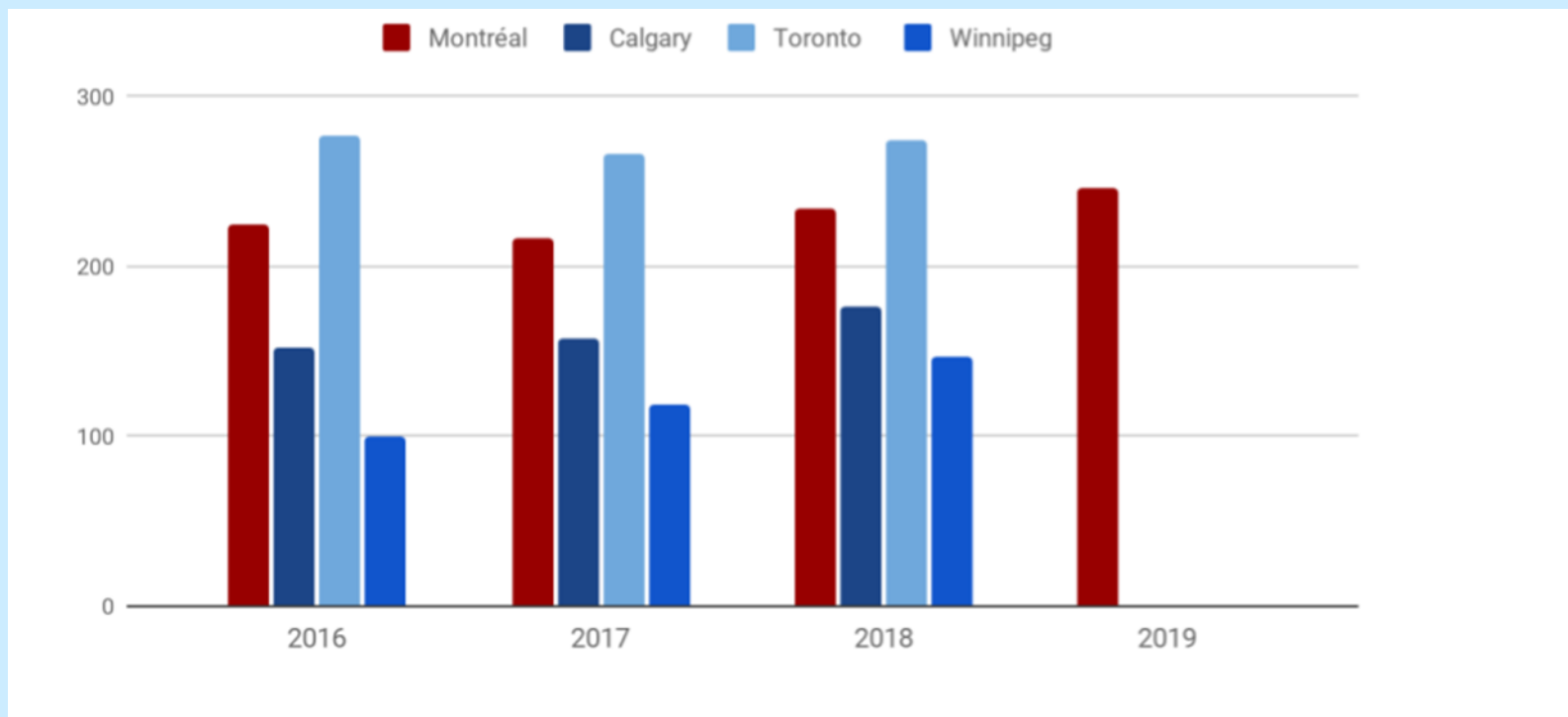
Coût total pour l'élimination des matières résiduelles par tonne



Légère baisse de 0,5 % du coût total entre 2018 et 2019.

Indicateurs REMC

Coûts d'exploitation par tonne de matières résiduelles



Hausse des coûts de 4,9 % entre 2018 et 2019. Accroissement des coûts directs de valorisation des matières résiduelles.

Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service

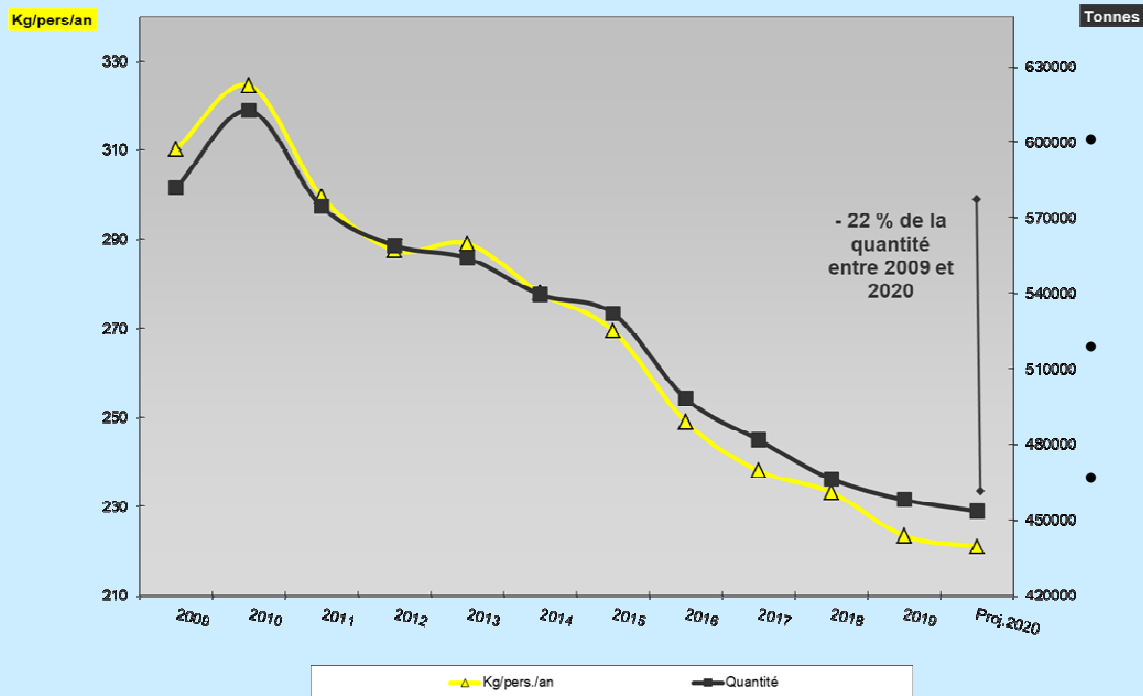
- Suivi des plaintes en environnement – Délai de prise en charge par rapport à la cible
- Suivi des plaintes en environnement – Rétroaction au plaignant après la vérification de la plainte par rapport à la cible
- Suivi des plaintes en environnement – Délai de fermeture d'un dossier de plainte par rapport à la cible
- Vitesse de réponse au permis par rapport à la cible
- Demandes d'accès à l'information par rapport à la cible
- Taux de récupération de matières recyclables et valorisables
- Coût moyen de la collecte et du transport des matières résiduelles en régie (ordures ménagères, recyclage et compostage) par porte
- Coût moyen du transport et du traitement pour la valorisation des matières résiduelles résidentielles par porte
- Coût moyen par tonne de la collecte des ordures ménagères
- Taux de diversion des matières résiduelles
- Délai de transfert des poursuites aux procureurs par rapport à la cible
- Pourcentage du temps des inspecteurs passé en inspection

Liste des indicateurs suivis régulièrement du Service (suite)

- Ratio des poursuites déposées versus les poursuites recommandées
- Pourcentage des plaintes pris en charge dans les 24 heures
- Pourcentage des interventions dans les 24, 48 et 96 heures
- Pourcentage des plaintes dont le retour au plaignant est fait dans les 10 jours
- Pourcentage d'inspections réalisées dans les délais prévus
- RSQA - PTI- Pourcentage des achats réalisés dans le respect du budget alloué
- RSQA - Pourcentage des étalonnages réalisés en fonction du nombre planifié
- Pourcentage de mandats traités sur le total de mandats reçus à l'intérieur du délai
- Expertise technique (section DesBaillets) : délai de réponse aux plaintes reçues par GDC
- Expertise technique (section Crémazie) : eaux usées, effluents, aliments, etc. – Pourcentage de réalisation des analyses dans les délais
- Sols contaminés – Traitement des unités d'affaires pour les sols contaminés
- Sols contaminés – Traitement des demandes d'accès à l'information
- GMR – Taux de récupération des matières organiques par rapport à l'objectif de la Politique québécoise de GMR
- GMR – Favoriser les nouveaux entrepreneurs dans les A/O en maximisant la période entre l'octroi d'un nouveau contrat et le début du contrat

Budget 2020 – dépenses par objets

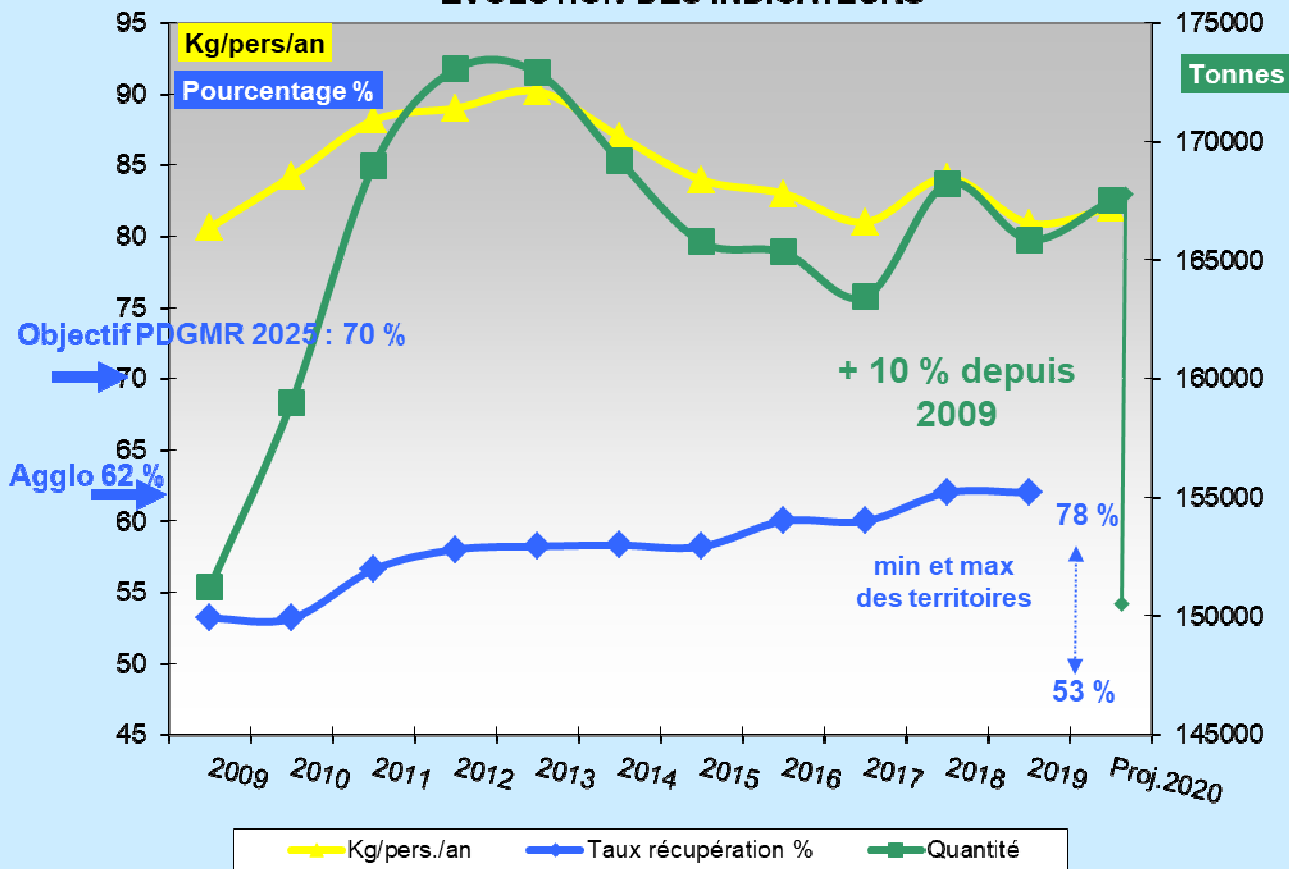
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - ORDURES MÉNAGÈRES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Baisse régulière de la quantité d'ordures ménagères générées depuis 2010 qui contribue à l'objectif du PDGMR (baisse de la génération totale de matières résiduelles de 10 kg/pers/an)
- Accélération de la baisse des quantités à partir de 2016 suite à l'implantation de la stratégie de collecte des matières organiques.
- Baisse de 2 kg/pers/an entre 2019 et 2020

Budget 2020 – dépenses par objets

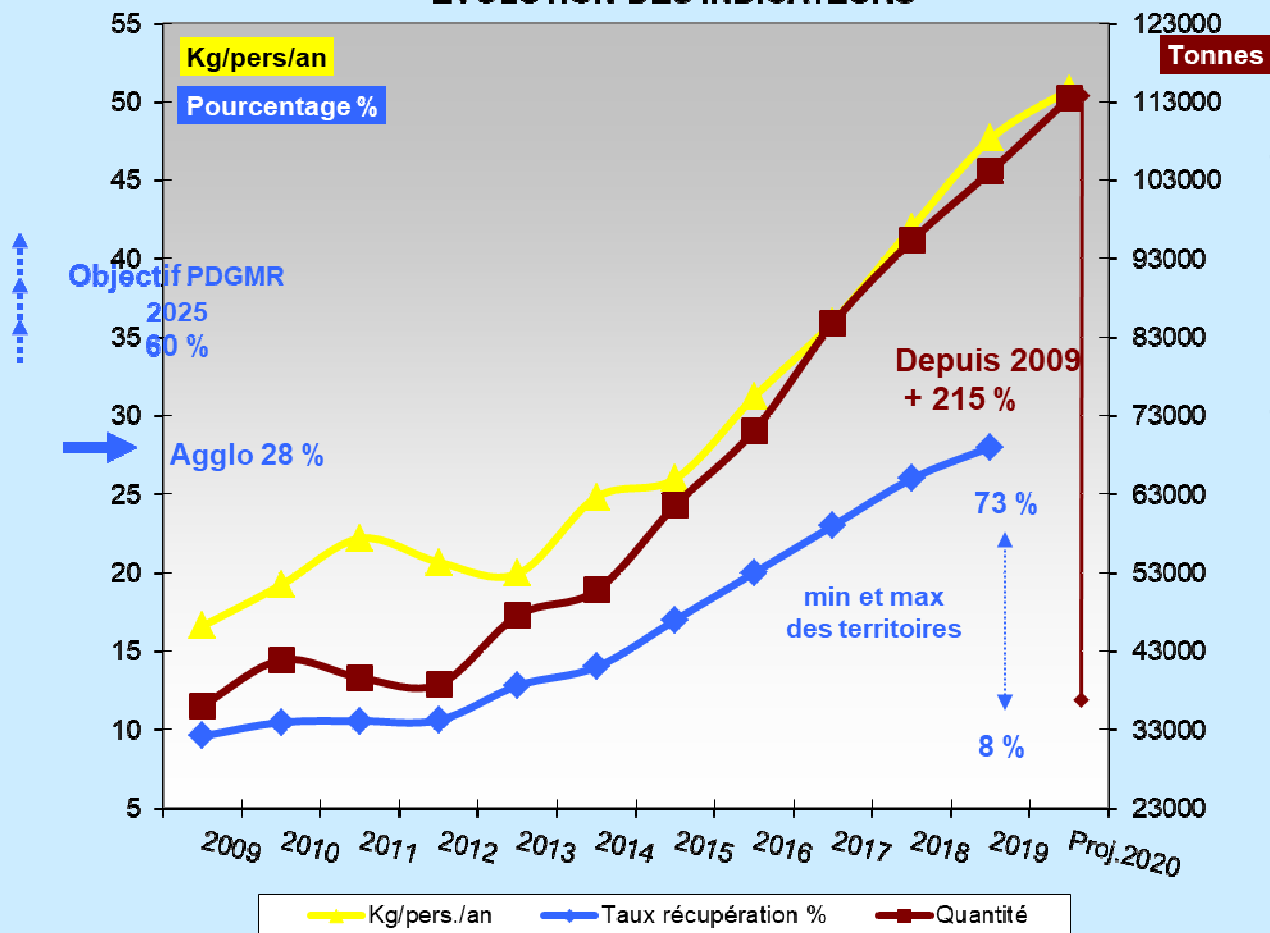
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - MATIÈRES RECYCLABLES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Lente progression du taux de récupération en depuis 2010
- Mise en œuvre de la consigne élargie en janvier 2022 et transition vers la responsabilité élargie des producteurs au 1^{er} janvier 2025 qui devrait permettre d'atteindre la cible de 70 %

Budget 2020 – dépenses par objets

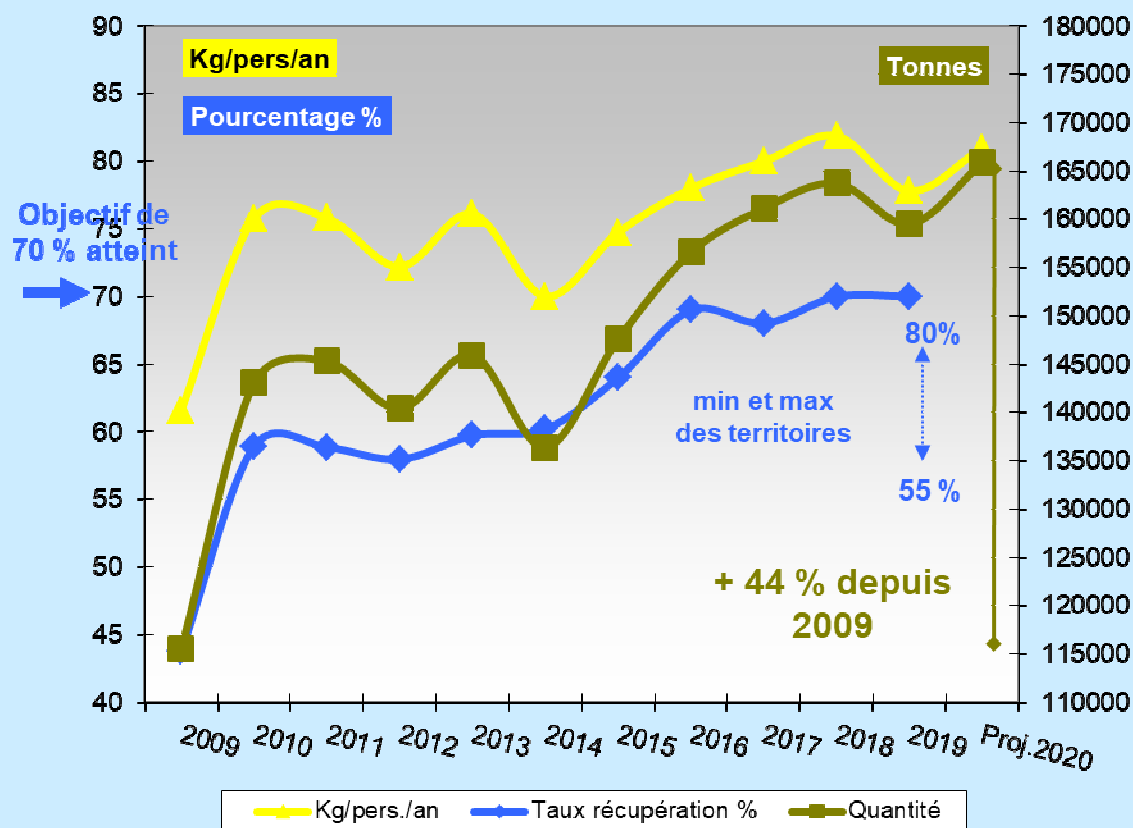
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - MATIÈRES ORGANIQUES - ÉVOLUTION DES INDICATEURS



- Fin du déploiement de la collecte dans les 8 logements et moins en 2019 qui améliorera le taux en 2020
- PDGMR 2020-2025 prévoit le déploiement dans la collecte dans 100 % des immeubles de 9 logements et plus (37 % des immeubles) et dans les écoles pour atteindre la cible de 60 % fixée pour 2025.

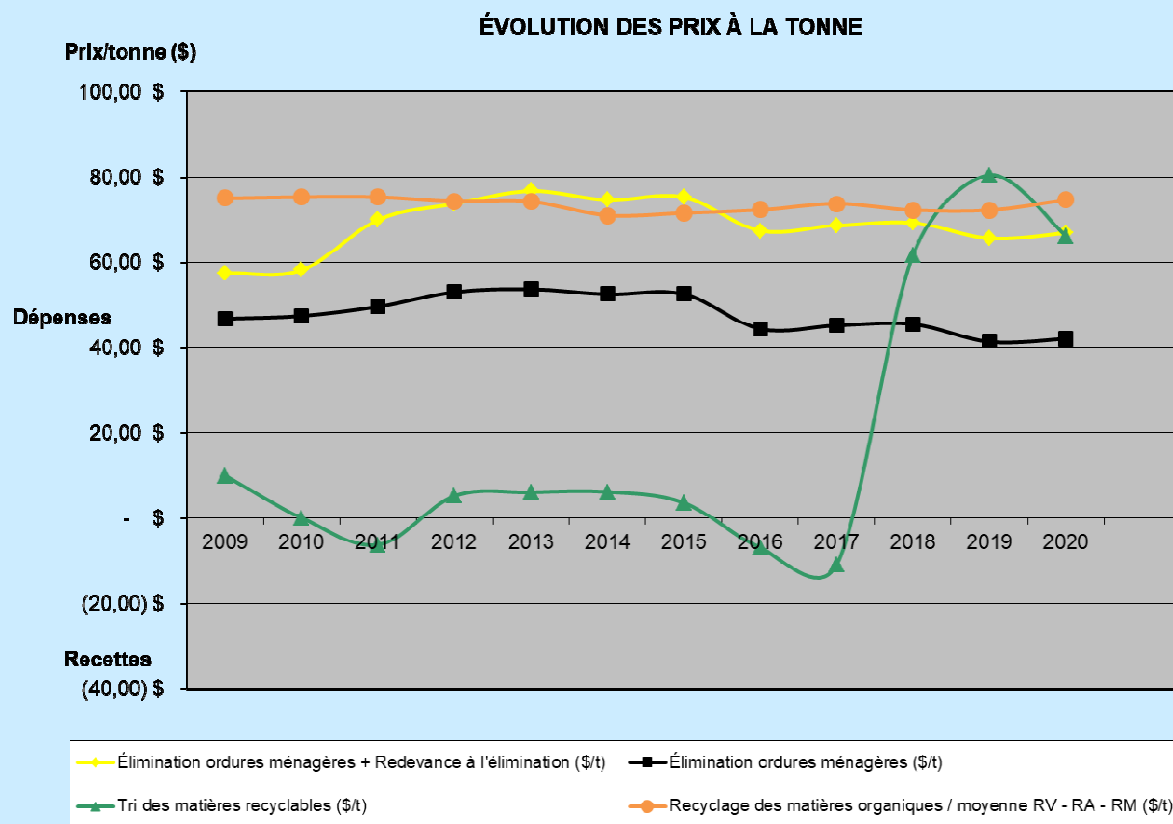
Budget 2020 – dépenses par objets

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS VALORISÉS



- Objectif de 70 % atteint depuis 2018 et qui sera maintenu en 2020 grâce au maintien de l'ouverture des écocentres durant la période de pandémie (Montréal = seule municipalité au Québec à avoir maintenu les écocentres ouverts durant cette période)

Budget 2020 – dépenses par objets



- Coût total de l'élimination toujours inférieur au coût brut de valorisation (matières recyclables ou des matières organiques)
- Compensation du coût de traitement des matières recyclables de 70 % minimum (régime de compensation) qui implique un coût net de traitement des matières recyclables nettement inférieur au coût de l'élimination
- Coût de la valorisation des matières recyclables inversement proportionnel au prix de vente des matières triées
- Performance environnementale (taux de détournement de l'enfouissement et taux de déploiement de la collecte des matières organiques) de l'agglomération qui permet de maximiser le montant des redevances à l'élimination redistribué par le MELCC (+ 7 % de revenus additionnels en 2021 ou 1.2 M\$)

Indicateurs - Suivi des plaintes

Année	Inspection des aliments			Contrôle des rejets suivi environnemental			Expertise technique (laboratoire)			Service de l'environnement		
	Nombre de plaintes	24 h (%)	10 jours (%)	Nombre de plaintes	24 h (%)	10 jours (%)	Nombre de plaintes	24 h (%)	10 jours (%)	Nombre de plaintes	24 h (%)	10 jours (%)
2018	2681	100	88	1261	94	97	70	97	100	4012	98	91
2019	2855	100	87	1795	88	98	58	84	100	4708	95	91
2020 (septembre)	1498	100	96	1082	87	98	43	98	100	2623	95	97
	24h - % de plaintes prises en charge en 24 heures											
	10 J - % plaintes dont le retour au plaignat fait dans les 10 jours											

Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Bilan en matière de santé et sécurité au travail			
Indicateurs au 30 septembre 2020			
	2018	2019	2020
Nombre d'accidents avec perte de temps	5	6	5
Taux de fréquence	3,40%	4,20%	3,70%
Ratio d'assignation	71,00%	40,70%	67,90%

- Maintien de 4 comités locaux SST (cols bleus et cols blancs).
- Formations (sensibilisation SST au CESH, SST en période estivale, plan de déconfinement COVID-19, rondes de sécurité, etc.).
- Analyse et enquête de 12 événements accidentels dont 5 avec perte de temps
- Mise en place, contrôle et respect des mesures sanitaires en lien avec COVID-19 dans les contextes de maintien de services essentiels et des plans de reprise des activités. Attention particulière au maintien de contacts réguliers avec l'ensemble des employés.

Évolution budgétaire 2020 – Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2020	16 744,4	9 520,8	26 265,2
Crédits additionnels (MTQ Turcot - mesure de la qualité de l'air)	-	1 771,8	1 771,8
Budget modifié 2020	16 744,4	11 292,6	28 037,0
Prévisions 2020	17 533,5	10 519,4	28 052,9
Surplus (déficit)	789,1	(773,2)	15,9
Explications des principaux écarts			
Projet MTQ Turcot -mesure de la qualité de l'air - budget 2019 inclut la totalité du projet prévu jusqu'en 2022		(1 470,0)	(1 470,0)
Hausse des redevances sur l'élimination des matières résiduelles - (Loi 130) en raison de la bonne performance de la ville en gestion des matières organiques	800,0		800,0
Programme d'aide aux centres de traitement des matières recyclables (Recyc-Québec)		564,9	564,9
Valorisation énergétique du biogaz (entente Biomont Énergie) (note 1)		477,0	477,0
Revenus des écocentres (droits entrées)		151,1	151,1
Activités de déversements des sols des Grands Parcs (baisse des activités et impact de la COVID)		(431,7)	(431,7)
Divers (principalement impact de la Covid)	(10,9)	(64,5)	(75,4)
			-
	789,1	(773,2)	15,9

Note 1 : revenus en réduction de la provision du passif environnemental du CESM

Évolution budgétaire 2020 – Dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2020	62 961,0	88 897,5	151 858,5
Crédits additionnels (MTQ-Turcot - mesure de la qualité de l'air)		1 771,8	1 771,8
Plan de redressement Covid 19	(2 403,3)	(1 893,3)	(4 296,6)
Transferts des contingences de la Ville - nouveaux contrats sur les matières résiduelles	783,2	1 531,7	2 314,9
Budget modifié 2020	61 340,9	90 307,7	151 648,6
Prévisions 2020	61 770,3	91 341,3	153 111,6
Surplus (déficit)	(429,4)	(1 033,6)	(1 463,0)
Explications des principaux écarts			
Crédits additionnels (MTQ Turcot - mesure de la qualité de l'air)		1 470,0	1 470,0
Valorisation énergétique du biogaz (entente avec Biomont Énergie) (en réduction de la provision du passif environnemental du CESM)		(477,0)	(477,0)
Gestions des matières résiduelles			
Nouveaux contrats de collecte et transport pour les matières recyclables suite à la cessation des activités d'un fournisseur	(708,6)		(708,6)
Hausse des coûts et bonification des services de nouveaux contrats de collecte et transport des matières résiduelles et des conteneurs semi-enfouis et chargement avant	(413,8)		(413,8)
Différence sur les taux d'indexation pour les contrats de collecte et transport des matières résiduelles	356,3		356,3
Nouveau contrat de transport des conteneurs dans les cours de voirie	238,2		238,2
Hausse du coût pour le tri et le traitement des matières recyclables (investissement pour augmenter la qualité de la matière non effectué pour l'usine de Saint-Michel et réduction significative du prix des matières)		(3 645,7)	(3 645,7)
Baisse du coût moyen et du volume des nouveaux contrats de traitement du bois		640,6	640,6
Baisse du nombre de transport et déplacement en conteneur et en vrac (maintien des horaires d'hiver aux écocentres - impact COVID 19)		526,6	526,6
Baisse du volume pour le traitement et l'élimination des CRD en provenance des écocentres, des résidus domestiques dangereux et des halocarbures		433,3	433,3
Divers	98,5	18,6	117,1
	(429,4)	(1 033,6)	(1 463,0)

Objectifs 2021

Le Service de l'environnement poursuivra les efforts entrepris, de concert avec ses partenaires, afin de doter l'agglomération des leviers essentiels qui lui permettront, non seulement de protéger l'environnement, mais aussi de préserver les ressources. Les actions prioritaires sont :

- Mettre en œuvre le PDGMR 2020-2025 qui priorise la réduction à la source et l'augmentation de la récupération des matières organiques et la mobilisation des parties prenantes, notamment;
 - Déploiement de la phase 1 de la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus et mise en opération de quatre pilotes dans les arrondissements : Saint Laurent, Sud Ouest, Ville-Marie, Rosemont Petite Patrie
 - Poursuite du déploiement de la collecte dans les écoles et accompagnement des autres institutions
 - Mise en place d'un encadrement réglementaire incitant à la réduction à la source des matières résiduelles générées ciblant, en priorité, les contenants à usage unique
 - Planification d'un encadrement réglementaire concernant la gestion des invendus de l'industrie du textile et les matières organiques générées par les épiceries
 - Poursuite des efforts visant la réduction du gaspillage alimentaire des commerces en intégrant les recommandations des consultations publiques tenues sur ce sujet
 - Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte en réévaluant la fréquence et outils de collectes et en intégrant des critères de transition écologique dans les clauses contractuelles (ex.: plan de réduction des émissions de GES) : 2^e bloc de renouvellement

Objectifs 2021(suite)

Gestion des matières résiduelles (suite)

- Terminer la construction et lancer la mise en service du centre de compostage de Saint-Laurent.
- Assurer le suivi des travaux au centre de biométhanisation de Montréal-Est visant un démarrage en 2022
- Poursuite de la décontamination du terrain prévu pour l'implantation du CTMO par biométhanisation de LaSalle

Complexe environnemental Saint-Michel (CESM)

- Supporter la conversion progressive du CESM en grand parc urbain (Parc Frédéric Back).
- Compléter la conception et la construction et mettre en service l'usine de traitement du lixiviat.
- Obtenir la certification ISO 45001 pour l'ensemble des opérations (Santé et sécurité au travail)

Gestion des sols contaminés

- Poursuivre la mise en service et assurer le suivi de l'exploitation du système de captage et de l'usine de traitement des eaux souterraines du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles.
- Accompagner le service du développement économique dans les projets de développement de l'est de Montréal

Objectifs 2021(suite)

Aussi, d'autres actions importantes liées à la gestion des matières résiduelles sont planifiées :

- Coordination avec le MELCC et Recyc-Québec pour la gestion de la transition entre le régime actuel de compensation des activités de gestion des matières recyclables vers le régime de responsabilité élargie des producteurs (revue de la planification du 2^e centre de tri des matières recyclables)
- Analyse du marché de la collecte des matières résiduelles pour ajuster les leviers d'optimisation des opérations
- Révision de l'ensemble de la chaîne de valeur des écocentres afin de faire face aux enjeux du marché du transport, d'optimiser leur fonctionnement pour en réduire les coûts et planifier les prochaines infrastructures et les services.
- Déploiement progressif du SIGMR (Système intégré de gestion des matières résiduelles) : application informatique permettant un suivi en temps réel des autorisations de déverser permettant d'éliminer l'utilisation de billets papier

Qualité de l'air

- Réaliser les travaux conjoints avec la Direction régionale de santé publique pour mettre à jour des études sur la santé respiratoire dans l'est de Montréal. Ajouter des stations de mesure de la qualité de l'air au RSQA, incluant le paramètre de l'arsenic.
- Révision du Règlement 2001-10 sur la qualité de l'air.
- Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2020) du RSQA (Réseau de surveillance de la qualité de l'air).

Objectifs 2021(suite)

Qualité de l'air (suite)

- Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences réglementaires sur l'assainissement de l'air.
- Acheter, maintenir et développer, au besoin, les installations et équipements nécessaires aux mesures et à surveillance de qualité de l'air.

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

- Poursuivre le travail de révision du règlement sur la tarification des rejets des eaux usées ainsi que celui du règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux.
- Avant le 15 juin, publier le bilan annuel (2020) du RSMA (Réseau de suivi du milieu aquatique).
- Tout au long de l'année, poursuivre les activités de mise en conformité des établissements selon leurs spécificités pour rencontrer les exigences du Règlement 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM.

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels

- Maintenir les méthodes d'accréditation provenant des deux organismes (CEAEQ et CCN) pour effectuer les analyses permettant le suivi réglementaire autant au niveau de l'eau potable, des eaux usées, des rejets industriels (air/eau), des aliments et des piscines et bassins artificiels dans un environnement ISO-17025.

Objectifs 2021(suite)

Eau potable, eaux usées, air, aliments, piscines et bassins artificiels (suite)

- Supporter le service de l'eau dans la campagne d'échantillonnage de l'eau potable afin d'analyser le plomb-cuivre tel que requis dans le programme exigé par le CEAEQ.

Biosécurité au laboratoire de microbiologie des aliments (Crémazie)

- En collaboration avec le SGPI et l'entrepreneur général, effectuer les travaux de rénovation du laboratoire de microbiologie afin de répondre à la non-conformité de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Aménagement du laboratoire de chimie (Crémazie)

- En collaboration avec le SGPI et la firme spécialisée dans l'aménagement de laboratoire d'analyses environnementales, évaluer les besoins d'aménagement et d'ergonomie des postes de travail.

Inspection des aliments

- Réaliser l'entente avec le MAPAQ et poursuivre l'atteinte de l'autofinancement.
- Suivre l'évolution de la situation pour le secteur de la restauration en lien avec les effets de la pandémie tout en réalisant les inspections assurant la salubrité des aliments. Faire valoir l'expertise et utiliser les connaissances des membres de la division afin de contribuer au soutien de ce secteur.
- Finaliser et diffuser la trousse d'accompagnement destinée aux exploitants des commerces alimentaires désirant réduire leur empreinte écologique. Encourager la reprise des activités du secteur bioalimentaire montréalais.

Budget 2021– Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Conseil municipal	14 651,6	16 249,5	18 444,8	18 321,2	17 533,5	16 744,4	17 922,1
Conseil d'agglomération	10 107,2	12 392,3	10 151,4	11 092,8	10 519,5	9 520,8	9 612,6
Total	24 758,8	28 641,8	28 596,2	29 414,0	28 053,0	26 265,2	27 534,7

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2016 *	Réel comparatif 2017 **	Réel comparatif 2018 ***	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Conseil municipal	59 278,0	49 057,3	75 340,6	61 422,6	61 732,2	62 922,9	71 214,2
Conseil d'agglomération	99 397,2	71 362,3	99 225,9	85 002,2	91 067,9	88 624,1	98 103,7
Total	158 675,2	120 419,6	174 566,5	146 424,8	152 800,1	151 547,0	169 317,9

*Note : Réel comparatif 2016 (conseil aggro) inclut un ajustement de 28,9 M\$ de la réserve du passif environnemental du CESM - extension 20 ans jusqu'en 2062

**Note: Réel comparatif 2017 inclut un ajustement de -11,7 M\$ de la réserve du passif environnemental liés au Parc d'entreprises de Pointe-Saint-Charles (PEPSC) suite principalement à la reconnaissance d'une subvention du programme Revisol (9,7 M\$).

***Note: Réel comparatif 2018 inclut un ajustement de la réserve du passif environnemental au PEPSC de 14,4 M\$ (municipal) suite à la réception des appels d'offre pour la construction de l'usine et du mur d'étanchéité et les frais d'opérations et de 18,7 M\$ (agglomération) pour la provision des coûts de fermeture et d'après-fermeture du CESM (usine Lixiviât, taux actualisation)

Principaux écarts budget 2021 vs 2020 – Revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2020	16 744,4	9 520,8	26 265,2
Hausse des redevances sur l'élimination de matières résiduelles - (Loi 130) - principalement en raison de la bonne performance de la Ville en gestion des matières organiques	1 177,2		1 177,2
Hausse de la contribution MAPAQ		63,4	63,4
Divers	0,5	28,4	28,9
Variation totale	1 177,7	91,8	1 269,5
Budget 2021	17 922,1	9 612,6	27 534,7

Un accroissement des revenus de 2,9 M\$ provenant du régime de compensation de la collecte sélective des matières recyclables (Loi 88) , non inclus au budget du Service de l'environnement, pour un total de compensation budgété de 25,6 M\$ (16,2 M\$ au budget local et 9,4 M\$ à celui de l'agglomération).

Principaux écarts budget 2021 vs 2020 – Dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2020	242,7	62 922,9	88 624,1	151 547,0
Rémunération - Indexation et ajustement de la rémunération		154,4	613,5	767,9
Gestion des matières résiduelles				
Hausse des coûts et du tonnage pour la valorisation des matières résiduelles (alimentaires, mélangés, bois et résidus verts)			5 440,0	5 440,0
Baisse de tonnage et du coût moyen pour le traitement et l'élimination des déchets domestiques			(1 824,1)	(1 824,1)
Différence de l'indexation des contrats et redevances de collecte et transport, de traitement et élimination des matières résiduelles (IPC et indice de carburant)		(222,3)	892,6	670,3
Traitement des matières recyclables (réduction significative du prix des matières)			3 746,1	3 746,1
Dépenses reliées aux écocentres (polystyrène, location et transport conteneurs et pneus)			217,6	217,6
Hausse des coûts et bonification des services des nouveaux contrats de collecte et transport des matières résiduelles et des conteneurs semi-enfouis et chargement avant		8 518,4		8 518,4
Nouveau poste et autres dépenses pour l'ajout de stations d'échantillonnage de la qualité de l'air (PDI 2021-2030)	1,0		169,5	169,5
Poste financé par subvention sur la réhabilitation de terrains (est de Montréal)	1,0			-
Postes pour évaluer les coûts de réhabilitation des actifs de la ville lors de leur mise hors service (financement par le Service des finances - nouvelle norme comptable en 2022)	2,0			-
Divers	0,9	(159,2)	224,4	65,2
Variation totale	4,9	8 291,3	9 479,6	17 770,9
Budget 2021	247,6	71 214,2	98 103,7	169 317,9

Budget 2021– Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2016	Réel comparatif 2017	Réel comparatif 2018	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Autres services rendus	5 935,4	2 088,2	2 809,5	2 548,2	1 889,3	1 768,2	1 797,1
Autres revenus	1 171,7	3 019,4	(23,2)	5,5	-	-	-
Transferts	17 651,1	23 534,2	25 810,0	26 860,2	26 163,7	24 497,0	25 737,6
Total	24 758,2	28 641,8	28 596,3	29 413,9	28 053,0	26 265,2	27 534,7

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2016 *	Réel comparatif 2017 **	Réel comparatif 2018 ***	Réel comparatif 2019	Prévision comparative 2020	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Rémunération et cotisations de l'employeur	20 868,7	22 067,2	21 829,8	21 571,8	22 582,6	23 193,1	24 153,0
Transport et communication	489,5	321,2	646,0	513,0	594,1	687,7	916,5
Services professionnels	951,3	1 106,8	493,7	2 865,3	4 524,3	2 995,8	1 285,6
Services techniques et autres	103 609,4	103 713,6	111 824,3	120 088,2	129 629,4	129 442,5	145 445,6
Location, entretien et réparation	567,5	887,0	843,0	890,4	1 293,4	1 597,0	1 565,6
Biens non durables	1 768,8	1 882,3	1 718,7	1 242,4	1 494,4	2 251,4	2 141,7
Biens durables	5 221,3	2 976,2	3 321,3	26 390,5	33 231,0	31 424,6	4 259,7
Contributions à des organismes	100,0	243,8	131,4	146,2	119,5	170,5	170,5
Autres objets	25 098,6	(12 778,5)	33 758,3	(27 283,0)	(40 668,6)	(40 215,6)	(10 620,3)
Total	158 675,1	120 419,7	174 566,5	146 424,8	152 800,1	151 547,0	169 317,9

*Note : Réel comparatif 2016 (conseil aggro) inclut un ajustement de 28,9 M\$ de la réserve du passif environnemental du CESM - extension 20 ans jusqu'en 2062

**Note: Réel comparatif 2017 inclut un ajustement de -11,7 M\$ de la réserve du passif environnemental liés au Parc d'entreprises de Pointe-Saint-Charles (PEPSC) suite principalement à la reconnaissance d'une subvention du programme Revisol (9,7 M\$).

***Note: Réel comparatif 2018 inclut un ajustement de la réserve du passif environnemental au PEPSC de 14,4 M\$ (municipal) suite à la réception des appels d'offre pour la construction de l'usine et du mur d'étanchéité et les frais d'opérations et de 18,7 M\$ (agglomération) pour la provision des coûts de fermeture et d'après-fermeture du CESM (usine Lixiviat, taux actualisation)

Budget 2021– Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

- Revenus supplémentaires de 1,2 M\$ sur les redevances pour l'élimination des matières résiduelles en raison de la bonne gestion des matières organiques.
- Hausse de 16 M\$ des dépenses de services techniques principalement en raison :
 - Renouvellement et bonification des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles avec une augmentation d'environ 4 % du nombre de portes à desservir (8,5 M\$ soit 14 % du budget annuel principalement lié à la hausse du coût des contrats : nouvel appel d'offres)
 - Hausse des coûts de traitement et des quantités de résidus organiques (alimentaires et mélangés), de bois, de résidus verts (5,4 M\$ soit 63 % du budget annuel dont 23 % dus à l'augmentation des tonnes détournées et 40 % dus à l'augmentation des coûts de traitement)
 - Baisse du tonnage (- 4%) et du coût moyen (- 6%) pour le traitement et l'élimination des déchets domestiques (-1,8 M\$),
 - Des matières recyclables par la baisse du marché de vente des matières triées (3,7 M\$).

Note : autres objets (-10,6 M\$) : permet d'annuler l'impact des dépenses de l'exercice qui sont couvertes par la réserve du passif environnemental du PEPSC, du CESM et des autres sites contaminés pour un impact nul sur le budget de fonctionnement du Service de l'environnement.

On note une baisse des dépenses d'honoraires professionnels (-1,7 M\$) et des biens durables (-27,2 M\$) en raison de la fin des travaux pour les projets de construction au PEPSC (2020) et au CESM (début 2021) en contrepartie de la variation des autres objets (+29,6 M\$).

Budget 2021 – Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)					
	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	2 648,9	2 607,9	2 733,9	3 025,0	2 995,2	3 258,9
Sous-total — Cadres	2 648,9	2 607,9	2 733,9	3 025,0	2 995,2	3 258,9
Contremaîtres	109,9	111,7	115,3	119,3	117,8	118,9
Cols blancs	11 531,2	11 280,0	11 483,4	11 855,4	12 342,2	12 839,7
Professionnels	5 971,1	6 336,4	6 818,2	6 555,2	7 646,0	7 832,3
Cols bleus	742,2	737,9	603,4	612,1	626,5	640,4
Gestion des postes vacants		(524,0)	(533,5)	(538,2)	(534,6)	(537,2)
Total	21 003,3	20 549,9	21 220,7	21 628,8	23 193,1	24 153,0

Budget 2021 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2016	Budget comparatif 2017	Budget comparatif 2018	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget 2021
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	17,0	17,0	17,0	19,0	18,6	19,6
Sous-total — Cadres	17,0	17,0	17,0	19,0	18,6	19,6
Contremaîtres	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Cols blancs	152,4	147,9	145,9	149,4	151,1	153,5
Professionnels	52,7	55,7	56,8	53,8	64,8	66,3
Cols bleus	8,4	8,3	7,2	7,2	7,2	7,2
Gestion des postes vacants						
Total	231,5	229,9	227,9	230,4	242,7	247,6

Période de questions ?

Pour toute demande d'information au sujet de ce document :

M. Roger Lachance
Directeur
Service de l'environnement
1555, rue Carrie-Derick
Montréal (Québec) H3C 6W2
514 872-7540
roger.lachance@montreal.ca

Programme décennal d'immobilisations 2021-2030

Liste des acronymes

- ICI : Institutions, Commerces et Industries
- LEED : Leadership in Energy and Environmental Design
- BNQ : Bureau de normalisation du Québec
- PTMOBC : Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

Enjeux

Gestion des matières résiduelles

- Poursuivre l'amélioration de la performance opérationnelle du tri des matières recyclables en parallèle d'un changement de gouvernance dans ces activités (transition du régime actuel vers un régime de responsabilité élargie des producteurs et d'une mise en œuvre de la consigne)
- Favoriser les marchés locaux et une économie circulaire dans un contexte de crise des matières recyclables
- Favoriser l'acceptabilité sociale des infrastructures de valorisation des matières résiduelles
- Optimiser les activités de collecte et de transport des matières résiduelles dans un contexte de marché restreint et complexe (manque de main-d'œuvre, délais d'approvisionnement)
- Améliorer la performance environnementale de la gestion des matières résiduelles face à des filières de valorisation peu nombreuses (matières organiques, bois, CRD, etc.)

Contrôle des rejets et suivi environnemental :

- Remplacer les équipements servant à l'échantillonnage des rejets industriels ayant atteint leur durée de vie utile. Ces échantillonnages permettent la vérification de la conformité à de nombreux règlements sous la responsabilité du Service : Règlement 90 (Règlement 2001-10 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)), relativement à l'assainissement de l'air, Règlement 2008-47 de la CMM sur l'assainissement des eaux et règlement relatif aux rejets dans les ouvrages d'assainissement du conseil d'agglomération de Montréal RCG 08-041.

Enjeux (suite)

Contrôle des rejets et suivi environnemental :

- Acheter, maintenir et développer, au besoin, les installations et équipements nécessaires aux mesures et à surveillance de qualité de l'air.
- Compléter l'évaluation de l'impact de la réglementation sur le chauffage au bois sur la pollution de l'air à la station 55 (12400 rue Wilfrid-Ouellette).

Expertise technique

- Acquisition et remplacement d'équipements et d'instruments de laboratoire utilisés pour les analyses de plusieurs paramètres, dont la majorité réglementée, dans le cadre du suivi des mandats octroyés par notre service, le service de l'eau et les arrondissements.

Biosécurité au laboratoire de microbiologie des aliments (Crémazie)

- En collaboration avec le SGPI et l'entrepreneur général, effectuer les travaux de construction du laboratoire de microbiologie afin de répondre à la non-conformité de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) et desservir la clientèle de la division de l'inspection des aliments.

Réalisations 2020

Volet développement - GMR

- **Centre de compostage à Saint-Laurent**
 - Conception terminée à 100 % (octobre)
 - Permis de construction obtenu (mars), Certificat d'autorisation obtenu (2 octobre)
 - Travaux de construction réalisés à 35 %
- **Centre de Biométhanisation à Montréal-est :**
 - Conception : 100 % en décembre
 - Entente finalisée avec Énergir pour la réception et le transport du Biométhane (juin 2020)
 - Travaux d'infrastructures municipales complétés à 90% en décembre
 - Travaux de réhabilitation du site complétés à 80 % en décembre
- **Centre de tri des matières recyclables :**
 - Faillite de l'entreprise Recyclage de papiers MD (Groupe Tiru) et cession des actifs de l'entreprise à Services Ricova au 31 juillet 2020
 - Absence de réception provisoire et système de traitement du verre en cours d'installation
 - Depuis août 2020, la reprise en main des opérations a permis une progression de la performance de l'infrastructure. La réception provisoire pourrait être signifiée sous peu.

Réalisations 2020

Volet développement – GMR (suite)

▪ **Évaluation des besoins et planification de la construction d'autres infrastructures pour le tri des matières recyclables et le traitement des matières organiques.**

CTMR Est :

- Annonce par le MELCC d'une transition vers une responsabilité élargie des producteurs complète au 1^{er} janvier 2025 (projet de loi 65)
- Modifications de la gouvernance de la gestion des matières recyclables qui impacte la planification et le financement de la construction d'un nouveau centre de tri. Participation à divers comités de travail, sous la responsabilité de Recyc-Québec, ayant comme mandat de définir les modalités de mise en œuvre du nouveau modèle de gouvernance.
- Échéancier initial prévoit la construction d'un nouveau centre de tri à compter de 2022 pour une mise en service en 2024

CTMO

- CTMO par biométhanisation LaSalle (conception en 2024 pour mise en service en 2026)
- CPP (conception en 2025 pour mise en service en 2028)
- CTMO Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles – pas requis avant 2030
- Infrastructure visant à traiter les digestats (sous produits des autres CTMO)
- Valorisation en direct des digestats et projet de norme en cours d'élaboration pour faciliter cette valorisation

Réalisations 2020(suite)

Volet protection

- Achats d'équipements et d'appareils de mesure pour la réalisation de campagnes d'échantillonnage des rejets atmosphériques et des eaux usées provenant d'établissements industriels ainsi que les émissions de contaminants atmosphériques dans l'air ambiant.
- Achats d'équipements pour la réalisation des programmes de suivi de la qualité de l'eau sur le territoire de Montréal.
- Acquisition et installation d'équipements de laboratoire afin d'être à la fine pointe de la technologie et répondre aux besoins légaux de notre clientèle.

Volet développement

- Pour la Station 55 (12400 rue Wilfrid- Ouellette), le Service s'est procuré un analyseur H₂S ainsi qu'un analyseur de particules ultrafines. Pour la Station 25 (coin avenue Haig et rue Notre-Dame Est), un analyseur O₃, un analyseur NO₂.

PDI 2021-2030 par catégories d'actifs

PDI 2021-2030 : 504,8 M\$

(en milliers de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2021-2025			Total 2026-2030			Total 2021-2030		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL MUNICIPAL									
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	16 826	4 750	21 576	12 731	4 750	17 481	29 557	9 500	39 057
Total :	16 826	4 750	21 576	12 731	4 750	17 481	29 557	9 500	39 057
pourcentage relatif ==>	1	0		1	0		1	0	

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2021-2025			Total 2026-2030			Total 2021-2030		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
CONSEIL AGGLOMÉRATION									
Bâtiments	2 065	334 756	336 821		116 804	116 804	2 065	451 560	453 625
Terrains	200	2 146	2 346			-	200	2 146	2 346
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	4 914	978	5 892	3 400	480	3 880	8 314	1 458	9 772
Total :	7 179	337 880	345 059	3 400	117 284	120 684	10 579	455 164	465 743
pourcentage relatif ==>	0	1		0	1		0	1	

CATÉGORIES D'ACTIFS	Total 2021-2025			Total 2026-2030			Total 2021-2030		
	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total	Protection	Développement	Total
GLOBAL									
Bâtiments	2 065	334 756	336 821	-	116 804	116 804	2 065	451 560	453 625
Terrains	200	2 146	2 346	-	-	-	200	2 146	2 346
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	21 740	5 728	27 468	16 131	5 230	21 361	37 871	10 958	48 829
Total :	24 005	342 630	366 635	16 131	122 034	138 165	40 136	464 664	504 800
pourcentage relatif ==>	6,5 %	93,5 %		11,7 %	88,3 %		8,0 %	92,0 %	

PDI 2021-2030 par catégories d'actifs (suite)

Ces investissements permettront la poursuite de la mise en œuvre des infrastructures requises pour la valorisation optimale des matières résiduelles tel que prévu dans le PDGMR 2020-2025 ainsi que le maintien de la capacité de mesure de l'état de l'environnement.

Des dépenses de 40,1 M\$ (8 %) pour la protection de l'actif et de 464,6 M\$ pour le développement (92 %).

PDI à la charge des contribuables (subventions et autres sources de financement)

PDI 2021-2030 : 301,5 M\$

- Au net, un montant de 301,5 M\$ sera à la charge des contribuables, soit 60 % du PDI planifié
- 203,2 M\$ financé par des subventions, soit 40 % du financement total
- 36,6 M\$ (12 %) des investissements prévus par le Service relèvent du conseil municipal
- 264,9 M\$ (88 %) relèvent du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

MODES DE FINANCEMENT	Total 2021-2025			Total 2026-2030			Total 2021-2030		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
Programmation déposée	21 576	345 059	366 635	17 481	120 684	138 165	39 057	465 743	504 800
Source de financement externe									
Transferts (subventions)	(2 467)	(174 380)	(176 847)	-	(26 400)	(26 400)	(2 467)	(200 780)	(203 247)
	(2 467)	(174 380)	(176 847)	-	(26 400)	(26 400)	(2 467)	(200 780)	(203 247)
Montant à la charge des contribuables	19 109	170 679	189 788	17 481	94 284	111 765	36 590	264 963	301 553

Priorités du PDI 2021-2030

Programmes PDI 2021-2030

Outils de collecte des matières résiduelles (priorité 1)	22,1 M\$
Protection et réfection de bâtiments – Environnement (priorité 1)	1,8 M\$
Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales (priorité 1)	5,8 M\$
Mise aux normes, protection et réfection des écocentres (priorité 3)	1,0 M\$

Liste des programmes

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Réalizations antérieures				Budget original	PDI 2021-2030		
			2016	2017	2018	2019	2020	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	9.0	117.0	188.0	-	150.0	1 504.0	250.0	1 754.0
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	450.0	184.0	282.0	852.0	1 185.0	3 175.0	2 850.0	5 825.0
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	83.0	78.0	11.0	115.0	100.0	500.0	500.0	1 000.0
	55600	Outil de collecte des matières recyclables	121.0	163.0	740.0	714.0	1 235.0	6 175.0	6 175.0	12 350.0
	55805	Outil de collecte des matières résiduelles				109.0	521.0	3 185.0	8 558.0	9 721.0
Total :			663,0	520,0	1 179,0	1 590,0	3 171,0	14 519,0	16 131,0	30 650,0

Priorités du PDI 2021-2030

Projets PDI 2021-2030

Priorité 1

Centre de compostage Saint-Laurent	74,5 M\$
Centre de biométhanisation de Montréal-Est	105,3 M\$
Centre de tri des matières recyclables – Lachine	2,1 M\$
Centre de tri des matières recyclables – Est	56,8 M\$
Outils de collecte des matières organiques	6,0 M\$
Outil collecte matières organiques - multilogements et ICI - projets pilotes	1,5 M\$
Laboratoire de chimie (rénovation)	2,0 M\$

Priorité 2

Centre de biométhanisation – LaSalle	159,0 M
Outils collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	9,5 M\$

Priorité 3

Conception et construction d'écocentres	25,0 M\$
Centre de compostage de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	0,5 M\$
Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	31,9 M\$

Liste des projets

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROJET	Coûts fiches (net)	PDI 2021-2030 (brut)			Source externe de financement	Projet net
			avant 2021	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030	Total 2021-2030	Total 2021-2030
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	61 104	74 192	335	74 527	42 104	32 423
	50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	950	4 750	4 750	9 500	-	9 500
	50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	-	2 000	-	2 000	-	2 000
	50041	Outils de collecte des matières organiques	11 217	5 986	-	5 986	2 467	3 519
	50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	500	1 500	-	1 500	-	1 500
	51111	Centre de compostage - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	606	-	500	500	-	500
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	3 491	76 819	82 147	158 966	50 843	108 123
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	17 393	103 049	2 265	105 314	51 007	54 307
	51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	1 325	2 284	29 647	31 931	-	31 931
	51515	Conception et construction d'écocentres	182	22 583	2 390	24 973	-	24 973
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	45 804	2 127	-	2 127	-	2 127
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	-	56 826	-	56 826	56 826	-
Total :			142 572	352 116	122 034	474 150	203 247	270 903

Impacts sur le budget de fonctionnement (2021)

Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI

- Collecte et transport des nouvelles collectes 0,6 M\$
- Projets pilotes 0,3 M\$

Centre de traitement :

- Centre de tri des matières recyclables – Lachine (en opération depuis novembre 2019) 3,1 M\$

Nouvelles stations d'échantillonnage de la qualité de l'air 0,2 M\$

Impacts sociaux et mesures de mitigation

- Appréhension de nuisances causée par l'implantation de centre de traitement des matières organiques

Mesure de mitigation

- Mise en place de comité de suivi impliquant les parties prenantes concernées.
- Intégration des recommandations faites, en réponse aux consultations publiques réalisées.
- Sas double porte pour entrée/sortie des camions et bâtiment sous pression négative.
- Système de lavage des roues de camions dans le bâtiment.
- Redondance dans les systèmes de traitement de l'air et captage à la source (espaces fermés).
- Limites de détection d'odeurs fixées en limite de propriété et non au premier récepteur.
- Certification LEED Or des installations.
- Compost de qualité BNQ Grade A (sans restriction d'usage).
- Établissement d'un plan de communication en partenariat avec le service des communications.

Accessibilité universelle : mesures mises en œuvre

- Les infrastructures en développement ou prévues disposeront d'accès universels (écocentres, centre de tri et centres de traitement des matières organiques).

Période de questions ?

Annexes

Liste des programmes par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	N°	PROGRAMME	Compétence	Réalizations antérieures				Budget original	PDI 2021-2030		
				2016	2017	2018	2019	2020	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030
Environnement	50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	A	9	117	166	-	150	1 504	250	1 754
	50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	A	450	164	262	652	1 165	3 175	2 650	5 825
	55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	83	76	11	115	100	500	500	1 000
	55600	Outil de collecte des matières recyclables	M	121	163	740	714	1 235	6 175	6 175	12 350
	55605	Outil de collecte des matières résiduelles	M	-	-	-	109	521	3 165	6 556	9 721
Total :				663	520	1 179	1 590	3 171	14 519	16 131	30 650

Liste des projets par compétences

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/DIRECTION	N°	PROJET	Compétence	Coûts fiches (net)	PDI 2021-2030 (brut)			Source externe de financement	Projet net
				Avant 2021	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030	Total 2021-2030	Total 2021-2030
Environnement	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	A	61 104	74 192	335	74 527	42 104	32 423
	50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	M	950	4 750	4 750	9 500	-	9 500
	50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	A	-	2 000	-	2 000	-	2 000
	50041	Outils de collecte des matières organiques	M	11 217	5 986	-	5 986	2 467	3 519
	50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	M	500	1 500	-	1 500	-	1 500
	51111	Centre de compostage - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	A	606	-	500	500	-	500
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	A	3 491	76 819	82 147	158 966	50 843	108 123
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	A	17 393	103 049	2 265	105 314	51 007	54 307
	51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	A	1 325	2 284	29 647	31 931	-	31 931
	51515	Conception et construction d'écocentres	A	182	22 583	2 390	24 973	-	24 973
	55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	A	45 804	2 127	-	2 127	-	2 127
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	A	-	56 826	-	56 826	56 826	-
Total :				142 572	352 116	122 034	474 150	203 247	270 903

Liste des projets et programmes et leurs provenances de financement externe

(en milliers de dollars)

NOM DE L'UNITÉ D'AFFAIRES/ DIRECTION	No	PROJET	PDI 2021-2030 (brut)	Source externe de financement no 1	Intitulé source externe no 1	PDI 2021-2030 (net)
Environnement /GMR	50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	74 527	42 104	PTMOBC	32 423
	50041	Outils de collecte des matières organiques	5 986	2 467	PTMOBC	3 519
	51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	158 966	50 843	PTMOBC / EBI	108 123
	51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	105 314	51 007	PTMOBC	54 307
	55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	56 826	56 826	REP	-
Total :			401 619	203 247		198 372

Écart entre le PTI 2020-2022 et le PDI 2021-2023 sur 3 ans

(en milliers de dollars)

N°	PROGRAMME / PROJET	PTI 2020-2022 (brut)				PDI 2021-2023 (brut) sur 3 années				Écart Total	Explications
		2020	2021	2022	Total	2021	2022	2023	Total		
50013	Protection et réfection de bâtiments - Environnement	150	150	150	450	1 004	150	150	1 304	854	
50031	Acquisition et installation d'équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales	1 165	475	450	2 090	1 210	515	475	2 200	110	
55555	Mise aux normes, protection et réfection des éco-centres	100	100	100	300	100	100	100	300	-	
55600	Outils de collecte des matières recyclables	1 235	1 259	1 285	3 779	1 235	1 235	1 235	3 705	(74)	PDI = retrait de l'indexation.
55605	Outils de collecte des matières résiduelles	521	351	448	1 320	619	619	619	1 857	537	Ajustement des hypothèses de remplacement des bacs pour ordures ménagères
					-				-	-	
50010	Centre de compostage - Saint-Laurent	65 572	48 023	-	113 595	58 254	15 742	10	74 006	(39 589)	Retard travaux construction / modification de la séquence des travaux (COVID-19)
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	153	153	153	459	950	950	950	2 850	2 391	Ajustement en cohérence avec les objectifs du PDGMR 2020-2025
50035	Laboratoire de chimie (rénovation)	-	-	-	-	-	2 000	-	2 000	2 000	
50041	Outils de collecte des matières organiques	1 433	1 433	1 433	4 299	984	942	1 483	3 409	(890)	Ajustement en cohérence avec la stratégie d'implantation et la planification prévue au PDGMR.
50050	Outils de collecte des matières organiques pour les multilogements et les ICI	1 000	500	500	2 000	1 000	500	-	1 500	(500)	Inversion des montants 2020 et 2021 en raison du report des projets (COVID)
51111	Centre de compostage - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	122	124	126	372	-	-	-	-	(372)	Report du projet
51212	Centre de biométhanisation - LaSalle	353	5 095	6 725	12 173	6 918	7 876	2 642	17 436	5 263	Décassements avancés pour décontamination du terrain, coût total maintenu
51313	Centre de biométhanisation - Montréal-Est	26 931	65 813	32 171	124 915	56 365	43 132	1 138	100 635	(24 280)	Retard travaux construction
51414	Centre pilote de prétraitement - Montréal-Est	223	227	230	680	217	222	235	674	(6)	N/A
51515	Conception et construction d'éco-centres	100	2 711	2 327	5 138	250	2 617	1 923	4 790	(348)	Report de la construction de l'Écocentre Sud-Ouest de 2023 à 2025
55222	Centre de tri des matières recyclables - Lachine	855	127	-	982	2 127			2 127	1 145	Décassement en 2021 pour litiges en cours et travaux à venir (impact de la faillite du soumissionnaire)
55223	Centre de tri des matières recyclables - Est	423	3 142	20 093	23 658	1 142	12 893	27 784	41 819	18 161	Planification reportée de 6 mois (gestion du changement de gouvernance) et financement à établir dans le cadre du changement de gouvernance.
									-		
Total		100 336	129 683	66 191	296 210	132 375	89 493	38 744	260 612	(35 598)	
Source de financement externe		46 567	61 157	19 607	127 331	68 245	46 576	29 399	144 220	16 889	
Total des investissements nets		53 769	68 526	46 584	168 879	64 130	42 917	9 345	116 392	(52 487)	

Pour toute demande d'information au sujet de ce document :

M. Roger Lachance
Directeur
Service de l'environnement
1555, rue Carrie-Derick
Montréal (Québec) H3C 6W2
514 872-7540
roger.lachance@montreal.ca